

COMMISSION DU RÈGLEMENT

Rapport annuel 2017-2018

- À titre de représentant du Québec sur la Commission Internationale du Règlement, plusieurs échanges de courriels sur des cas d'arbitrage. Nous avons aussi continué à discuter sur d'autres changements dont les principaux :
 - Rejet ou acceptation obligatoire avant le seizième coup d'un tirage comportant une voyelle ou une consonne accompagnée du joker ou du Y.
 - Définition d'une lettre de raccord
 - Avertissement au premier coup.
 - Obligation d'écrire le mot en entier.

- Tirage et mise en page des trois Simultanés FQCSF.

- Membre du comité des litiges de tous les tournois auxquels j'ai participé à titre de joueur ou correcteur.

- Tirage des parties homologuées prêtirées pour un club (MTL) qui en fait la demande.

- Rédaction d'une chronique expliquant un cas précis soumis par un club pour l'Écho Scrab.

- 15 interventions par courriel ou téléphone concernant des questions ou des interprétations précises sur le règlement provenant de membres de la Fédération.

*Vallier Tremblay
mai 2018*

